



Public et privé en grève et dans la rue pour faire reculer Macron et le MEDEF !

Dans le privé, loi Travail XXL...

Malgré la mobilisation de centaines de milliers de manifestants et de grévistes les 12 et 21 septembre, Macron a osé signer, le 22 septembre, les ordonnances qui mettent fin au Code du Travail. Ces ordonnances signifient pour les salariés du privé :

- Baisse de salaire (le salaire, les primes, les heures supplémentaires... pourront être revus à la baisse par simple référendum sur initiative du patron) ;
- Précarisation accrue avec la fin du CDI ;
- Licenciements facilités ;
- Plafonnement des indemnités prudhommales ;
- Fusion des instances représentatives du personnel (CE, CHSCT...) qui entraînera une baisse des moyens de défense des salariés.

Dans le public aussi : démantèlement XXL !

Les personnels de la fonction publique ne sont pas en reste. Depuis son entrée en fonction, le gouvernement a déjà prévu un nouveau blocage du point d'indice, le retour de la journée de carence, la hausse de 1,7 point de la CSG. Tout cela signifie une nouvelle réduction énorme du pouvoir d'achat des fonctionnaires ! Pour couronner le tout, le gouvernement annonce la mise en place d'un « comité Action Publique 2022 » dont l'objectif assumé est de faire de nouvelles économies sur le dos des services publics et de préparer de nouvelles attaques contre le statut des fonctionnaires, avec notamment des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, et même des transferts au secteur privé !

Les conséquences pour nous seront catastrophiques : fermetures annoncées d'hôpitaux dit « de campagne », allongement des délais pour obtenir un rendez-vous, éloignement des organismes tel que la sécurité sociale, les impôts et d'autres encore qui ne permettront plus d'avoir des interlocuteurs de proximité. Sans parler des augmentations d'impôts locaux et d'une inégalité d'accès au service public accru (école, service des impôts...).

Face au mépris de Macron, Ensemble pour riposter !

Macron et ses portes-flingues choisissent l'arrogance et le mépris en nous traitant de « fainéants », de « cyniques » ou de ceux qui « foutent le bordel ».

Mais aussi en rappelant à tue-tête qu'ils ont été élus pour appliquer ce programme, en oubliant qu'il n'y a eu jamais aussi peu d'électeurs pour une présidentielle. Ce gouvernement est incroyablement impopulaire, il a chuté vertigineusement dans les enquêtes d'opinion. Et à chaque

fois que Macron, un de ses ministres ou députés ouvrent la bouche, ils provoquent la colère d'une nouvelle partie de la population. Nous sommes toutes et tous victimes des attaques tout azimut de ce gouvernement. Que ce soit la destruction du code du travail ou la destruction du statut de fonctionnaire, la logique est la même :

Faire reculer le gouvernement c'est possible !

Faire reculer ce gouvernement c'est possible, mais pour ça il faut s'en donner les moyens... Comme en 1995 où Juppé avait dû remballer sa réforme des retraites après plusieurs semaines de grève et une bonne partie de l'économie qui tournait au ralenti. Comme en 2006 où Villepin avait dû retirer le « CPE » (qui avait pourtant été voté au parlement) après la mobilisation en masse de la jeunesse et la menace de grève générale part les salariés.

- Les routiers ont ouvert une brèche ! Après s'être mobilisés, ils ont obtenu que leur 13e mois, prime du dimanche, frais de déplacements... soit tout ce qui concerne la partie rémunération de la convention collective, soit désormais sanctuarisé au niveau de la branche et non négocié entreprise par entreprise comme le prévoyait les ordonnances.
- Les travailleurs portuaires ont signé un accord stipulant le maintien de leur convention collective.

Cela montre qu'en se mobilisant, on peut gagner !

PRIVÉ/PUBLIC : TOUS ENSEMBLE
nous ferons reculer ce gouvernement au service
de la finance et des patrons du CAC 40

LE SYNDICAT SILPAC CGT DANS L'ACTION :

- **va négocier une insertion dans nos colonnes pour sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre ;**
- **vous invite à signer et diffuser largement la carte pétition ci-jointe ;**
- **appelle les salariés à se mobiliser et être présents dans toutes les manifestations prévues le 19 octobre à Rouen, au Havre, à Dieppe et à Evreux...**



Déclaration du bureau du SILPAC CGT réuni le 16 octobre 2017 aux salariés

À l'heure où les organisations syndicales combattent les ordonnances et la destruction du Code du Travail, socle de droit pour les salariés, certains préfèrent attaquer la CGT pensant peut-être l'affaiblir avec des attaques personnelles contre les élus, en omettant les conquies et/ou acquis, tout le travail fait depuis des années au niveau du CE, des activités sociales et culturelles, du CHSCT et ce pendant le temps de travail mais aussi pendant le temps personnel... Tout en s'exposant, y compris à la non satisfaction des salariés, ce qui n'autorise ni les insultes, ni les mensonges proférés.

Les élus sont animés par défendre les intérêts des salariés mais aussi du journal et de la presse en général, en étant impliqués dans la vie associative en tant que citoyens, salariés de la presse.

Nos détracteurs font des gloses sur les chiffres de l'entreprise et les créations de postes, mais seule la CGT a été signataire du PSE. Seule la CGT a pris ses responsabilités pour l'emploi et l'intérêt général.

Quant à la haine, le mensonge, nous les combattons tous les jours, entre autre face aux idées d'extrême droite et de la droite extrême.

Ces attaques contre la CGT sont un mauvais calcul, car cela participe à décrédibiliser tout le syndicalisme y compris ceux qui l'écrivent et pour sûr n'encouragera pas de nouvelles vocations auprès des salariés. Le gouvernement actuel comme les précédents l'a tenté en essayant de diviser les organisations syndicales, mais les militants en ont décidé autrement (FO, la CFDT...).

L'exemple des routiers est édifiant, en s'organisant et en prenant en « otages » comme une certaine presse le dit en dévoyant le terme, ils ont réussi à ouvrir une brèche dans le plan du gouvernement avec les ordonnances ! Idem pour les dockers. Et pour les salariés de la presse ?

Ils ont réussi et nous devrions en prendre exemple, ne pas toujours compter sur les « autres » pour faire le boulot à notre place !

Pour la CGT, nous marchons sur nos 2 pieds. Contestation, oui, pouvant aller jusqu'à la grève, qui est un moyen parmi tant d'autres ! Quand il le faut, mais toujours décidé démocratiquement avec aussi des propositions et négociations.

Quant au "coût" de la grève, est-il plus moral de proposer cette somme à des salariés pour qu'ils quittent l'entreprise ? Nous ne le pensons pas !

La venue de la Voix du Nord au journal l'Union en 2012 aura coûté 5 millions d'euros en clauses de cession. Le coût de ces départs pèse encore aujourd'hui sur les comptes de l'entreprise.

Pour la SNIC, nous l'avons montré et démontré avec le projet de SCIC des salariés et les propositions qu'il contenait, dont certaines sont maintenant reprise par la direction comme par exemple :

- Vente de suppléments thématiques ;
- mise en place d'un chemin de fer industriel en concertation avec la rédaction ;
- création d'éditions ;
- développement du web/data ;
- être visible ;
- etc.

Le combat actuel contre les ordonnances est donc légitime car il nous concerne tous, directement mais aussi pour nos enfants. Quel monde et société voulons-nous leur laisser ?

Nous ne nous résignons pas et ne nous résignerons jamais !

« Indignez-vous » écrivait Stéphane Hessel, alors il ne faut pas se tromper de combat !

Les ordonnances, tous les mauvais coups portés aux salariés, aux retraités, aux étudiants, nous concernent tous !

Dès aujourd'hui, une carte pétition vous a été proposée pour signature, afin de continuer le rassemblement et l'élargissement de ce mouvement pour la justice sociale.

Si les ordonnances s'appliquent, elles rentreront dans les entreprises comme dans la nôtre. Déjà à la SNIC la direction attend les décrets d'application de ces ordonnances...

Il ne reste qu'à tout ceux qui pensent que les ordonnances sont néfastes à participer aux actions à se remettre en question.

Cette invitation vaut pour nos détracteurs. Sinon quand il sera trop tard, ils pourraient avoir des difficultés à expliquer à leurs mandants qu'ils n'ont rien fait, ni rien proposé, alors que nationalement ils ont eu des appels de leur organisation syndicale...pouvant aller jusqu'à à la grève !



Syndicat des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication de Rouen, du Havre et de leur région

EN SE MOBILISANT, ON PEUT GAGNER

Les salariés de votre presse, syndiqués à la CGT
sont dans l'action en vous permettant de vous exprimer

**Coup d'Etat permanent contre les salariés et les retraités
NON aux ordonnances dites : « Loi Travail »**

JE DONNE MON AVIS

- Je propose, j'agis pour le progrès social -



ORDONNANCES MACRON/MEDEF

- Je suis **POUR** un code du travail renforçant les droits des salariés, une protection sociale pour tous, l'amélioration de mes conditions de travail et la réduction du temps de travail, obtenir un emploi durable, l'augmentation des salaires et pensions, ... ()
- Je suis **CONTRE** les ordonnances MACRON/MEDEF qui vont précariser la situation professionnelle des salariés, faciliter les licenciements et la politique sociale régressive du MEDEF et du gouvernement, faisant régresser les droits de tous. ()
- Je m'engage, sous diverses formes, pour imposer l'ouverture de négociations, à tous les niveaux, sur mes revendications et les propositions alternatives, notamment celles de la CGT.

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Coupon à photocopier ou scanner à retourner sur : ordonnances.cgt@gmail.com
ou par courrier à : SILPAC CGT (SNIC) - 14, rue Arstide-Briand - CS 41095 - 76174 ROUEN CEDEX

